

Bellignies, le 06 juillet 20

Fabien Debacker
Manuel Cavoret
13 rue Virginette
59570 Bellignies

Dans la mesure où l'extension de la carrière semble avoir été décidée en haut lieu pour des raisons stratégiques et économiques pour la production de granulats, nous souhaitons opter pour un accompagnement et des garanties renforcés afin de préserver la qualité de vie des habitants limitrophes.

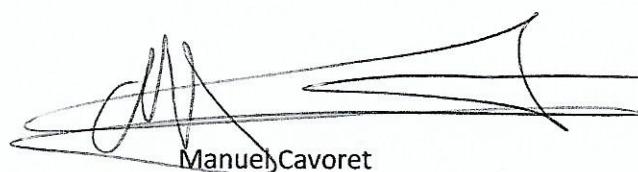
Après avoir lu attentivement le résumé de demande d'extension, nous vous faisons part des préoccupations suivantes :

- Dans le résumé de demande d'extension de la carrière, il est mentionné que des jauges OWEN de collecte de poussières permettent de suivre ces nuisances. Cependant, quand on voit leur état et que ce piètre état dure dans le temps, on se permet de douter du sérieux du suivi et donc, des actions correctives.
- Nous disposons d'un puits naturel sur notre terrain pour collecter les eaux souterraines. Il descend jusqu'au niveau de l'Hogneau. Ce puits est aujourd'hui à sec. L'abaissement du niveau des nappes phréatique par pompage pourrait en être une raison.
- Les horaires d'ouverture de site à 6.30 sont actuellement sources de nuisance, notamment en période estivale, lorsque les températures nécessitent de dormir les fenêtres ouvertes. Nous sommes **catégoriquement** opposés à leur extension à 6.00. La nuisance sonore a un impact inévitable sur la qualité du sommeil.
- Dans le même ordre d'idée, la volonté d'augmenter le niveau sonore à la limite de la réglementation ne nous semble pas acceptable. Le bruit généré par l'exploitation de la carrière en zone rurale silencieuse suscite déjà de nombreuses critiques de la population.
- Les hauteurs des dépôts stériles du bois d'encade et de son futur prolongement au Sud Est semblent être trop élevés (45mètres) et risquent de plonger dans l'ombre un certain nombre d'habitations en hiver. Plus de soleil pendant la période où le soleil est bas sur l'horizon. Les zones au Nord et Nord Est de la carrière seront particulièrement touchées. Nous avons déjà constaté ce phénomène l'hiver 2019-2020, lors de la prolongation de la butte du bois d'encade.
- Les aménagements paysagers et de chemins de randonnées nous semblent trop peu détaillés et mériteraient d'être développés davantage. Quelles essences d'arbres ? Quel tracé de chemins ? Est-ce qu'une interconnexion avec d'autre chemins est prévue ?...
- Enfin, les vibrations provoquées par les tirs de mines restent une source de stress quotidienne.

Nous vous remercions de tenir compte de ces observations.



Fabien Debacker



Manuel Cavoret